



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 16 septembre 2021

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Monsieur Yannick BERNARD, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Jean-Marc DELIA, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI, Alexandra MARTIN, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA.

Suppléants : Monsieur Jean-Jacques CARLIN, Monsieur Didier CARRETERO, Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Céline DUQUESNE, Madame Gaëlle FRONTONI, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Pascale GUIT-NICOL, Madame Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Monsieur Jean-Pierre LAFITTE, Madame Vanessa LELLOUCHE, Madame Michèle OLIVIER, Monsieur Roger ROUX,

Procurations : Monsieur Jérôme VIAUD à Madame Michèle OLIVIER.

RAPPORT N° 21-15 - Composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes - Communication

Par délibération n° 19-56 du 19 décembre 2019, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours a décidé de maintenir sa composition à 22 membres titulaires et 22 membres suppléants répartis de la manière suivante :

- 14 représentants du département,
- 7 représentants des communes,
- 1 représentant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

En outre, assistent aux réunions du conseil d'administration, avec voix consultative :

- M. le préfet des Alpes-Maritimes,
- M. le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- M. le médecin-chef du service de santé et de secours médical des sapeurs-pompiers,
- M. le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers,

- Un sapeur-pompier professionnel officier et non officier, un sapeur-pompier volontaire officier et non officier, un fonctionnaire territorial n'ayant pas la qualité de SPP, membre élu de la commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, prévue à l'article L.1424-31 du code général des collectivités territoriales.

Le 23 octobre 2020, ont été élus, d'une part, les membres du conseil d'administration siégeant en qualité de représentants élus au collège des communes et des EPCI et, d'autre part, les représentants des sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, et fonctionnaires territoriaux n'ayant pas la qualité de SPP, membres de la commission administrative et technique (CATSIS).

Les membres du conseil d'administration siégeant en qualité de représentants du conseil départemental ont été élus par la commission permanente le 16 juillet 2021.

La composition du conseil d'administration, à ce jour, est la suivante :

COLLÈGE DU DEPARTEMENT	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Charles Ange GINESY	M. David LISNARD
M. Eric CIOTTI	M. Jean-Pierre LAFITTE
M. Auguste VEROLA	M. Gérald LOMBARDO
M. Bernard ASSO	Mme Michèle OLIVIER
M. Jérôme VIAUD	Mme Marie-Louise GOURDON
Mme Marie BENASSAYAG	Mme Vanessa LELLOUCHE
M. Michel ROSSI	Mme Sabrina FERRAND
Mme Anne SATTONNET	Mme Michèle PAGANIN
Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP	M. Didier CARRETERO
M. Alexandra MARTIN	Mme Céline DUQUESNE
M. Yannick BERNARD	Mme Pascale GUIT-NICOL
M. Jean-Pierre DERMIT	Mme Gaëlle FRONTONI
M. Philippe SOUSSI	M. Jean-Jacques CARLIN
Mme Caroline MIGLIORE	Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM

COLLÈGE DES COMMUNES	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean LEONETTI	M. Bernard DELIQUAIRE
M. Anthony BORRE	M. Christian ESTROSI
M. Philippe PRADAL	M. Régis LEBIGRE
M. Jean-Marc DELIA	M. Jean-Paul DAVID
M. Pierre DONADEY	M. Pierre CORPORANDY
M. Gérard MANFREDI	M. Bertrand GASIGLIA
M. Jean THAON	M. Xavier BECK

COLLÈGE DES EPCI	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
M. Jean-Claude GUIBAL	M. Roger ROUX

SAPEURS-POMPIERS	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. le capitaine Stéphane JEUNE	M. le lieutenant Gilles MAURIN
M. l'adjudant-chef André GORETTI	M. l'adjudant-chef Stéphane CHAPOUTOT
M. le capitaine Olivier BLARDONE	M. le lieutenant David VESTRI
M. l'adjudant-chef Sébastien SERRE	M. l'adjudant Maxime PAIX

PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES	
TITULAIRE	SUPPLÉANT
Mme Laurence ADMOND	M. Nicolas GALDEANO

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de donner acte de cette communication.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY